

Inspecteur environnement H/F - installations classées ICPE

Ref : 2024-1709066

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie (DREAL Occitanie)

Localisation

520 AL HENRI II DE MONTMORENCY 34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Domaine : Organisation, contrôle et évaluation

Date limite de candidature : 31/10/2024

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Vous souhaitez jouer un rôle dans les défis à relever pour la transition écologique et énergétique ? Vous souhaitez agir sur le terrain pour concilier préservation de l'environnement et de la santé avec activité économique et industrielle ?

Inspecteur·trice de l'environnement au sein de la cellule en charge des installations de traitement et valorisation de déchets, vous :

- Accompagnez les porteurs de projets pour le déploiement ou la modification d'activités

industrielles, en proposant les mesures d'encadrement

- Conduisez les sites existants à progresser dans leur empreinte environnementale et leur maîtrise des risques
- Contrôlez que les sites respectent la réglementation, vous proposez les éventuelles suites et sanctions adaptées
- Participez aux réunions d'information et de concertation avec les parties prenantes

En intégrant ce poste, vous rejoindrez le collectif de travail de l'inspection. Vous bénéficierez du compagnonnage, de l'appui des autres inspecteur·trice de l'UD et de la DRI, des référents des autres UiD et des actions de coordination et d'échanges organisées à l'échelon régional. Vous disposerez d'une réelle autonomie dans l'organisation de votre travail, dans le cadre des priorités fixées en accord avec votre hiérarchie.

Vous êtes placé(e) sous la responsabilité de la personne en charge de la coordination de la cellule.

Le titulaire du poste travaillera en coordination avec les inspecteurs de la cellule et de l'unité départementale. Les interlocuteurs seront multiples : ministère, industriels, syndicats ou fédérations professionnelles, bureaux d'études, associations, riverains, SDIS, autres services de l'État (dont préfectures, DDT, DREETS, ARS).

Profil recherché

Vous êtes un candidat curieux, dynamique, rigoureux, pédagogue, disposant d'une force de proposition et ayant un esprit d'analyse et de synthèse. Vous faites preuve de réactivité, de sens des responsabilités, d'un esprit d'initiative et de synthèse.

Vous aimez travailler en équipe.

Vous avez des connaissances techniques solides, et une appétence pour les sujets industriels, de niveau BAC+5 ou plus.

Selon votre profil, certaines des compétences pourront être acquises au cours de la prise de poste (période de compagnonnage), en lien avec le tuteur et le collectif de travail, et lors de la formation initiale.

Vous avez une aisance rédactionnelle.

Une première expérience dans les risques industriels serait un plus.

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Si vous vous reconnaissez dans ces missions, si vous êtes curieux et aimez relever les défis de

la transition écologique et énergétique, alors postulez !

Marie-Hélène Bouissac

Cheffe de l'Unité Départementale de l'Hérault 07 62 61 61 96

marie-helene.bouissac@developpement-durable.gouv.fr

Les candidatures devront être adressées par courriel à : mobilite.dgrh.sg.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Pour les candidats fonctionnaires :

Le sujet du mel devra être :

«FE01/10-E000024813- Ministère d'origine-NOM PRENOM-GRADE»

Le formulaire de mobilité avec avis du service d'origine devra être joint et accompagné d'un CV, d'une lettre de motivation, des 3 derniers comptes-rendus d'entretien professionnel, d'une fiche financière du service actuel et des pièces mentionnées dans l'annexe.

Le formulaire de mobilité est téléchargeable à l'adresse :

<https://recrutement.ecologie.gouv.fr/comment-candidater>

Pour les candidats contractuels

Le sujet du mel devra être :

«FE01/10-E000024813-NOM PRENOM-candidat contractuel»

Une lettre de motivation et un CV devront être joints à votre envoi.

Votre candidature sera examinée si le caractère infructueux de recrutement d'un fonctionnaire est constaté entre la fin de dépôt des candidatures et la publication des résultats de mobilité des fonctionnaires.

Conditions particulières d'exercice

Déplacements réguliers en Hérault, et ponctuels en Occitanie (permis B nécessaire). Vous bénéficierez de formations techniques aussi bien en région qu'au niveau national.

Vous pouvez bénéficier de 27 jours de congés et 19 jours de RTT par an, et de latitude pour organiser vos horaires. Pour les candidats non fonctionnaires, vous percevrez entre 32 520 et 63 600 euros net/an, en fonction de l'expérience.

Vous participerez à 1 à 2 semaines d'astreinte par an.

L'accès au site est facile en vélo, et transport en commun. Vous bénéficiez des prestations sociales du ministère (mutuelle, prêt, activités sportives et sociales)

Le télétravail peut être autorisé à hauteur de 2 jours par semaine, dans le respect de

l'organisation et de l'équilibre du service.

La durée minimale sur le poste est de 3 ans, la nationalité française requise.

RIFSEEP : groupe 3

Catégorie A - technique

Poste n°E000024813

Fondement juridique

Ce poste est ouvert à tout candidat compétent, qu'il soit fonctionnaire ou non. Le recrutement d'un candidat non fonctionnaire se ferait sur le statut de contractuel, a priori pour un contrat de 3 ans (à confirmer avec le recruteur), après constat de l'absence de candidature de fonctionnaire adaptée (fondement juridique : 2° de l'article L.332-2 du code général de la fonction publique de L'État). A l'issue du contrat de 3 ans, il est envisageable de poursuivre en CDI ou par un autre contrat de 3 ans, sous réserve de l'accord des parties.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2025

Métier de référence

Inspectrice / Inspecteur en installations classées pour la protection de l'environnement

Qui sommes nous ?

L'inspection de l'environnement (spécialité installations classées) a pour but de diminuer les risques d'accidents, de réduire les émissions (polluantes ou contribuant au réchauffement climatique) et l'utilisation des ressources par les industriels. Son activité s'exerce en lien étroit avec les acteurs économiques et les usagers porteurs d'attentes à concilier.

L'Unité Départementale (UD) de l'Hérault est composée de 18 agent·e·s. Elle exerce des missions découlant des politiques ministérielles dans les domaines des risques technologiques, des déchets, du développement des énergies renouvelables, miniers et post-miniers.

Le poste est au sein de la cellule déchet qui regroupe les activités d'instruction et d'inspection d'installations de traitement et valorisation des déchets. Ces sujets concentrent beaucoup d'enjeux et d'attentes dans ce département.